

Seuls 2 % des élèves qui ratent le CEB vont dans le général

■ La majorité des élèves s'oriente vers le qualifiant. Et un sur cinq quitte l'enseignement.

Certains chiffres cachent des réalités douloureuses. Quand on dit que, en ce mois de juin, 85,5 % des élèves de sixième primaire ont réussi leur certificat d'études de base (CEB), cela veut aussi dire que plus de 7 200 élèves l'ont raté. Ce chiffre sera revu à la baisse, certains conseils de classe accordant tout de même le CEB aux élèves qui avaient précédemment enregistré de bons points. D'autres élèves obtiendront leur CEB à la suite de recours. Néanmoins, ce sont des milliers de familles qui verront soit leur enfant doubler leur sixième primaire, soit (dans la grande majorité des cas) accéder en première année différenciée (1D).

1 Un premier degré différencié pour obtenir le CEB

Le premier degré différencié dans lequel s'inscrivent les élèves vise précisément à leur permettre d'obtenir le CEB. L'objectif, en définitive, est qu'ils puissent revenir dans le parcours classique. Pour ce faire, les écoles qui l'organisent ont davantage de latitude pédagogique. Ainsi, dans l'enseignement libre, certains établissements vont offrir jusqu'à douze heures de français, et neuf heures de mathématiques pour permettre aux élèves d'acquérir les compétences de base. Dans d'autres, la pédagogie privilégiée sera la pédagogie par projets qui tend à aider les élèves à renouer avec le plaisir d'apprendre.

2 Les difficultés et les limites du premier degré différencié

Enseigner dans le premier degré différencié est difficile. Même si les classes sont plus petites, les enseignants font face à un public hétérogène, souvent en décalage avec l'institution, et ayant échoué au CEB pour des raisons très diverses. *"Si cela se passe bien dans certaines écoles, les réalités sont très contrastées"*, note Eric Daubie, secrétaire général de l'Enseignement secondaire au Segec (le Secrétariat général de l'enseignement catholique). Il est donc inutile de généraliser les difficultés, mais les chiffres globaux demeurent mauvais. En 2016, seuls 20 % des élèves de première année différenciée qui repassaient le CEB

l'ont obtenu. En deuxième, le taux était de 29 %. Notons qu'en cas d'échecs multiples, un élève finira par suivre un parcours individualisé dans le qualifiant.

3 L'orientation se fait presque exclusivement vers le qualifiant

Les derniers indicateurs de l'enseignement publiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles dévoilaient un graphique saisissant. Seuls 2 % des élèves qui sont entrés en première différencié en 2010, suivaient un cursus dans le général quatre ans plus tard. Le qualifiant est certes une filière tout aussi porteuse et noble que le général, mais force est de constater qu'un échec au CEB ferme la porte des possibles. *"Un des problèmes est que la plupart des classes du différencié sont organisées par un établissement qui offre un enseignement qualifiant"*, regrette Roberto Galluccio administrateur-délégué du réseau des communes et provinces. *"Cela oriente inévitablement les élèves."* Le même graphique démontre par ailleurs que quatre ans après leur entrée dans le différencié, un élève sur cinq ne fréquente plus l'enseignement. Au-delà de ces chiffres inquiétants, Eric Daubie insiste pour dire qu'il n'y a aucune fatalité, et que le différencié a pu relancer bien des élèves. *"La clé de la réussite pour aider les élèves, c'est de croire en l'éducabilité de chacun"*, conclut Christophe Ottermans, directeur de l'institut des Ursulines à Kockelberg.

Pénurie de places

De nouveaux moyens pour la création de classes

Risques. Au vu du nombre important d'élèves qui ont raté le CEB cette année, l'inquiétude est grande dans les écoles de ne pas avoir assez de places dans les classes du différencié. A l'heure actuelle, et dans l'attente des recours, il est encore difficile d'établir un état des lieux complet. Le cabinet de la ministre de l'Education Marie-Martine Schyns (CDH) rappelle que certaines écoles peuvent absorber plus d'élèves, et qu'un texte va arriver au Parlement pour que les écoles situées en zones en tension démographique aient la possibilité de créer des classes supplémentaires avec des moyens spécifiques. Eric Daubie rappelle cependant que si les moyens sont indispensables, les locaux et les enseignants le sont aussi.